



Rachid Koraïchi
«Cris écrits»

SOMMAIRE

- Les entrepreneurs de Sfax Pierre-Noël Denieuil 2-4	- Chronologie La Tunisie au jour le jour novembre-décembre 1991 8-10
- L'oeuvre du Cheikh A. Thaâlbî Mohamed M. Driss 5	- A lire et à connaître 11-12
- Revue des revues 6	- Les sciences humaines et sociales en janvier 12
- Droits de l'homme : bibliographie sélective 7	

LES ENTREPRENEURS DE SFAX

Une recherche socio-anthropologique a été menée depuis 1988 sur les entrepreneurs de Sfax (1). Elle se constitua par les enquêtes de terrain et une exploration de la réalité des entreprises, au travers de visites des unités de production, d'entretiens non directifs avec leurs responsables, puis d'une lecture historique de la tradition sfaxienne. Nous y défendons la thèse que le capital dévolu par la société sfaxienne n'a pas une valeur strictement économique, ne caractérise pas seulement des équipements technologiques ou des investissements financiers, mais peut concerner des ressources immatérielles mesurables en termes de biens sociaux ou de comportements culturels.

1 - Le terrain et la méthode

Les enquêtes ont été réparties sur plusieurs missions à Sfax de 1987 à 1990. Cinquante entreprises ont été visitées et les interviews de leurs patrons ou principaux responsables furent, dans de nombreux cas, réitérés lors d'un passage ultérieur. Ceci nous assura la possibilité d'un suivi de l'évolution des entreprises et de leur créateur. L'échantillonnage s'est constitué progressivement par prospection individuelle et le plus souvent selon la méthode réputationnelle: nous demandions à chaque interviewé de nous communiquer les coordonnées d'entrepreneurs de ses «réseaux», afin d'élargir peu à peu notre connaissance du «milieu» (2). Les entreprises enquêtées se situent dans les secteurs de la mécanique-fonderie, de la construction (matériaux, électricité), du bois (menuiserie, construction navale), de l'habillement (textile, tricot, chaussures). Les entretiens non-directifs, soit en français soit avec traduction simultanée, portaient sur les thèmes suivants : apprentissage, formation, création d'entreprise, les employés et la gestion du personnel, l'approvisionnement, les matières premières, la relation avec les clients, l'entreprise familiale, la concurrence, la réussite, les activités et intérêts hors-travail, l'appartenance à Sfax.

Nos notes de terrain et des souvenirs confus ne permettront certes pas de dire les égarements et les incertitudes, à la recherche des heures durant, d'une entreprise située au bout d'un jardin fruitier, aux hasards d'une allée de cactus et de figuiers de barbarie, au détour d'un chemin sablonneux de la proche banlieue. Nous n'aurons pas les mots non plus pour traduire cette impression de confusion et de malaise dans un habitat étendu, face à une cité que nous ressentions beaucoup plus tournée vers l'inté-

rieur, dont les manifestations extérieures restaient sinon invisibles pour notre regard, tout au moins intraduisibles pour notre langage.

Tout l'entretien, lorsqu'il devenait enfin possible, était toujours extrêmement cordial, voire chaleureux. Notre identité européenne, et française, nous a probablement - osons-nous penser naïvement - facilité la tâche : notre statut d'étranger, l'extériorité de notre position dans le milieu sfaxien et tunisien, ont peut-être décrispé la relation d'enquête, mis notre interlocuteur en confiance. La distance séparant nos intérêts de ceux de nos interlocuteurs paraissait si étendue qu'elle favorisa paradoxalement la spontanéité de l'information et une transparence relative du discours. Notre enquêteur étudiant tunisien fut à cet égard beaucoup plus souvent mal reçu, et fréquemment avec méfiance. Reste bien sûr que notre hôte se devait de se comporter de manière conforme à l'image qu'il se faisait de nous. Nous n'éluciderons de ce fait pas les réticences, les exagérations, voire les mensonges que nous primes généralement pour «paroles comptant». Le tableau que nous avons dressé de Sfax les intègre, et peu importe qu'ils viennent embellir ou noircir notre récit, le «Sfax» des «représentations» n'est-il pas malgré tout celui d'une «réalité» ?

Si nos questions ont bien cherché à cerner les motivations personnelles du créateur d'entreprise, son désir d'affirmer un projet, elles ont tenté d'en mettre à jour la dynamique sociale porteuse, l'inscription par exemple dans des réseaux relationnels et familiaux, la référence à une formation, un apprentissage.

Notre questionnement visait ainsi à reconstituer les surdéterminations sociales du projet individuel. Nous voudrions évoquer à ce propos l'idée sartrienne d'*objectivation sociale*, c'est-à-dire la manière dont l'individu formule, rend visible, objective, un ensemble de déterminations collectives dont il est porteur, dont il fait dans l'ici et le maintenant, l'expérience. Nous dirons sur ce point que l'acteur n'a pas toujours conscience de ces déterminations qui le constituent. C'est alors le rôle du chercheur que de pointer ces surdéterminations, en catégorisant par exemple ces «destins typiques» évoqués par Alfred Schutz (3), comme points de jonction entre le particulier et l'universel, outil du passage de la contingence individuelle à son exemplarité sociale.

Nous nous sommes attachés à pointer cette exemplarité lorsque certains témoignages obéissaient aux mêmes lois de répétition. Ces répétitions nous ont ainsi conduit à proposer des cas «typiques» d'entrepreneuriat, à rassem-

bler certaines entreprises dans les similitudes offertes par les «trajectoires» de leurs patrons.

2 - Le tissu entrepreneurial sfaxien

Les projets entrepreneuriaux sfaxiens témoignent de dynamiques d'insertion au sein du tissu socio-industriel, et de manières d'«agir» le développement à la fois différentes et complémentaires.

Il s'agira pour ceux que nous avons nommés, les «pères» de l'industrie, de s'adapter entre tradition et modernité et de réorganiser leur patrimoine de manière à le transmettre dans les meilleures conditions.

Le «nouvel» industriel de son côté, patron autodidacte reconverti ou diplômé d'écoles étrangères, est le plus souvent bien implanté avec un quasi-monopole du marché (fabrique de paumelles, robinetteries, matériel électrique). Son souci est de préserver son indépendance et de s'autonomiser professionnellement tout en revendiquant son appartenance au tissu socio-industriel sfaxien.

Les entrepreneurs «innovateurs» mettent, eux, l'accent sur l'innovation et déplorent toutefois leurs difficultés à passer le cap de la commercialisation par manque de fonds, incapacité à gérer ou à résister à la concurrence (l'inventeur de brouettes et de presses à emboutir, les fabricants de lampadaires, de pompes à essence, de cornières métalliques, d'objets domestiques en bois d'olivier). Certains de ces entrepreneurs, anciennement dans «l'informel», évoquent les entraves administratives et les liens qu'ils ont conservés avec des sous-traitants non-structurés (confection, mécanique, produits détergents).

Viennent ensuite les artisans «entrepreneurs» souvent mal visibles, qui conçoivent eux-mêmes leurs machines et outils de production, et utilisent leurs propres réseaux de distribution (un concepteur de machines à plumer les poulets, à traiter le cuir, un fabricant de pièces de rechange pour voitures). Par delà le capital technique et innovateur qu'ils possèdent, les artisans-entrepreneurs se heurtent à la difficulté de commercialiser et avouent ne pas pouvoir réaliser leur volonté d'entreprendre dans un contexte qui ne les porte pas et où l'absence de débouchés, stimulée par la concurrence, s'avère cruciale en les poussant progressivement vers la sous-traitance marginale.

Notre intérêt s'est aussi porté sur les «micro-artisans», commerçants du centre ville, chaudronniers ou confectionneurs de chaussures, insérés dans des entreprises-milieu parfois situées en Medina. Dans ce dernier lieu, la trajectoire du patron est le plus souvent modeste et l'accumulation limitée, souvent tributaire d'un circuit marchand extérieur. Son souci est moins d'innover ou d'entreprendre que de se maintenir et de subsister.

Par delà cette typologie, nous avons voulu considérer dans cette présentation, les lignes de force du capital entrepreneurial sfaxien.

3 - Le patrimoine socio-culturel

Un patrimoine socio-culturel favorisant la volonté d'entreprise existe à Sfax. Il se compose de quatre types de ressources.

Les ressources de la religiosité tout d'abord, mettent l'accent sur les valeurs de l'intériorité et de l'individu, de l'autonomie personnelle dans le travail et la connaissance, de la confiance en soi et en Dieu, fondant toute capacité d'action («Je crois au savoir comme on croit en Dieu»). Ali Zouari a montré que dans la tradition sfaxienne les hommes de sciences et les commerçants bénéficient d'un respect religieux (4). Il a de même explicité les interdépendances entre le négoce et les mouvements spirituels aux XVIIème et XVIIIème siècles : les pèlerins, pour le Levant, partaient de longs mois avant le pèlerinage et y pratiquaient des opérations commerciales.

Les ressources du lien familial édifient d'autre part la famille, sous l'autorité du père, comme une unité organique combinant évolution et modernisation, et pouvant se régénérer de l'intérieur pour le meilleur (continuité, confiance) et le pire (querelles familiales). Système d'aide et de survie pour les petits métiers, la solidarité familiale a tout au long de l'histoire sfaxienne, été au service de l'entrepreneuriat des grandes familles dans «l'achat de maisons, de boulangeries, d'huileries et de terres agricoles» (A. Zouari).

En troisième lieu, les ressources de l'indépendance professionnelle sont maintes fois préférées au salariat et à la fonction publique (ministère, SNCFT, STEG...). Riadh Zghal a montré en ce sens que la sagesse islamique dévalorisait le travail sous les ordres comme portant atteinte au principe de dignité par le fait de vendre sa personne (5). Ce désir de liberté participe toutefois à Sfax d'un processus de contrôle social. Créer son entreprise et embrasser l'indépendance, c'est aussi se faire reconnaître par les autres et accéder à une «place» dans l'ordre social : «un type qui ne travaille pas, qui ne crée pas, qui ne démontre pas aux autres qu'il est capable de faire, est passif, un bon à rien».

Enfin les ressources de l'appartenance s'imposent à Sfax. Le discours de référence culturelle de nos interlocuteurs sous-tend toujours le discours professionnel : on réussit parce qu'on est sfaxien, et que l'on situe son métier dans un milieu - la «sfaxité» - générateur de réussite.

La plupart des patrons interrogés présente à cet égard la main d'œuvre sfaxienne comme plus «facile», plus «docile» qu'ailleurs. Une telle argumentation vient bien sûr maintenir les motivations d'intérêts d'ordre économique légitimant en retour l'image culturelle.

4 - La dynamique entrepreneuriale

La dynamique entrepreneuriale sfaxienne se caractérise d'une part par des entreprises qui se reproduisent. Leur petite taille favorise la formation polyvalente des apprentis et en fait un laboratoire de l'initiation à la petite entreprise privée, un lieu de reproduction sociale du «milieu» de leur patron : réseaux de fournisseurs, de sous-traitants et de

clientèle. Ils acquièrent par cette connaissance un avantage réel sur les apprentis formés dans le secteur industriel. Leur "mise à son compte" dans une entreprise de même taille s'en trouve facilitée .

Notons d'autre part que la démultiplication des entreprises est alimentée à Sfax par le secteur structuré ou moderne que beaucoup quittent pour s'installer dans la petite initiative privée. Ce n'est pas le cas dans la plupart des pays où les gens du «*petit secteur privé*» proviennent d'ailleurs et sont parfois même marginaux. Il existe donc à Sfax moins un passage lent et voulu par les autorités, de la micro-initiative à l'unité structurée, qu'un débouché interne et continu du secteur salarié vers la petite entreprise. Dans cette perspective, les capitaux agricoles ou les épargnes du secteur public (à la SNCFT ou à la STEG par exemple) sont souvent mis à profit et «*rentabilisés*» lors de la "mise à son compte".

Enfin dans le cas des unités de production plus importantes, la dynamique entrepreneuriale sfaxienne se manifeste par l'extention et la quête de complémentarité, beaucoup plus que par l'augmentation de la taille et de la puissance de production. On peut y voir une contrainte économique face à un marché réduit. Mais c'est aussi l'expression d'une recherche d'autonomie dans le travail : un fabriquant de filets de pêche s'adjoindra, par exemple, une société de pêche en mer, puis de congélation des produits voire de fabrication de congélateurs.

Enfin, notons que l'élan entrepreneurial sfaxien se trouve particulièrement stimulé par la concurrence en matière d'innovations. Si les nouveaux industriels affirment ne pas s'en soucier, tous les autres la déplorent. Ainsi nombreuses sont les entreprises traditionnellement implantées à Sfax qui déclarent «*fabriquer une nouveauté*» lorsqu'un de leur produit est imité. Ne pouvant en effet, couvrir les frais généraux d'un article pour lequel les petits entrepreneurs pirates ne paient pas les taxes, la solution de la fuite en avant par une nouvelle création s'impose à eux. En ce sens le préjudice porté, sur le marché sfaxien, par les cordonniers de la Médina, aux industriels de la ville nouvelle, atteste que ce système d'agressivité économique maintenu par le climat de manque du marché, est interdépendant et que les «*petits*» représentent un danger pour les plus «*gros*».

Terminons par la désignation de deux caractéristiques de l'autonomie sfaxienne, entre développement endogène et exogène. Les contraintes de l'isolement et du repli apparaissent comme un creuset de l'autonomie sfaxienne. Pour beaucoup, l'agressivité sfaxienne aurait été façonnée au fil des temps par son éloignement géographique, la fermeture du marché tunisien et de longues périodes politiques difficiles comme autant de défis aux structures économiques du pouvoir central. Ainsi à la manière d'une dialectique, la pénurie du contexte aurait induit le sujet à se fermer et à descendre en lui-même, à exploiter des potentialités d'autonomie précisément stimulées par le manque; autonomie qui serait devenue par la suite l'un des pivots de sa domination régionale et de son ouverture sur l'extérieur. Tel

est le cas du voyageur sfaxien. Son ouverture, dans la continuité de sa tradition commerçante et voyageuse, se manifeste par exemple par sa perméabilité, sa receptivité face aux technologies des autres, aux innovations étrangères, aux séjours et stages d'études que privilégie l'ingénieur sfaxien, ou encore par sa présence constante d'hommes d'affaires et de curieux dans les foires internationales. Le développement à l'étranger devait rester, Ali Zouari l'a bien montré, un moyen de renforcer la cohésion du groupe : on se mariait parfois sur place avec une fille de Sfax. De même le voyage de l'industriel sfaxien en terres lointaines, demeure un «*passage*» obligé au cours duquel il épouse des connaissances n'existant que par leurs potentialités de mise à profits lors du retour. Car nos entretiens ont bien montré que l'élargissement des frontières du monde qu'opère le sfaxien, est généralement finalisé par le retour. Il est rarement vécu comme un signe d'acculturation, comme une rupture avec la tradition, mais plutôt comme une adaptation souple à la modernité, comme un élément de formation et de renforcement de l'identité.

Pierre-Noël DENIEUIL

Laboratoire de sociologie

du changement des institutions

IRESO-CNRS

-
- (1) Conduite avec l'aide du CDTM, elle a été impulsée à l'origine par Moncef Bouchrara et Robert Jaulin. Elle fut par la suite, soutenue par Riadh Zghal, professeur à l'université de sciences économiques et de gestion de Sfax, dont la contribution met en évidence les liens existant entre l'histoire de Sfax, sa culture populaire exprimée dans les proverbes, et les représentations de ses entrepreneurs en matière de travail et d'innovation technologique. Notre présentation reprend les grandes lignes d'un ouvrage à paraître sur ce thème («*Les entrepreneurs du développement : la dynamique de Sfax*». - L'Harmattan, 1992.), et s'inspire de notre communication au colloque : «*La dynamique économique de Sfax entre passé et avenir*», organisé à Sfax du 28 au 30 novembre 1991, par l'association de sauvegarde de la Médina de Sfax et l'association des amis des musées des Arts et Traditions populaires de Sfax.
 - (2) Ajoutons à cela une quinzaine d'entretiens et visites d'entreprises effectuées par Jalel Maalej, étudiant de Mme Zghal, dans le cadre du stage d'été pour son mémoire de sciences de la gestion à l'Université de Sfax.
 - (3) Alfred Schutz, le chercheur et le quotidien. - Paris : Méridiens-Klincksieck, 1987.
 - (4) Cf. Ali Zouari. - Les relations commerciales entre Sfax et le Levant. - Tunis : Institut National d'Archéologie et d'Art, 1991.
 - (5) Cf. Riadh Zghal. - Culture et comportement organisationnel, schéma théorique et application au cas tunisien. - Tunis : Cerp, à paraître en 1992.

L'OEUVRE DU CHEIKH THAÂLBI

BEN MILED, Ahmed-DRISS, Mohamed Messaoud. - Abdelaziz Thaâlbî et le mouvement national tunisien (1892-1944), Tome I : introduction, l'homme politique, sa pensée, son action d'après ses archives personnelles. - Tunis : Fondation nationale de Carthage, 1991. - 456 p. - en langue arabe.

Ce travail est l'introduction à la pensée et à l'action politique en Tunisie de Cheikh Abdelaziz Thaâlbî. Il se réfère en premier lieu aux archives que Cheikh Thaâlbî a léguées au Docteur Ahmed Ben Miled. Ces archives se composent notamment de livres manuscrits, de correspondances avec diverses personnalités politiques du monde arabe et musulman et des documents relatifs aux différentes activités du Parti "Destour".

Parmi les livres manuscrits de Cheikh Thaâlbî, l'on peut citer :

- Ar-rihla al-yamaniya (Voyage au Yemen).
- Ar-rihla al-jaouia (Voyage à Java).
- Tarikh al-Islam fil-Hind (Histoire de l'Islam en Inde), 3 volumes.
- Dourous al-falsafa al-islamia (cours de philosophie islamique).
- Dar al-arqam.

L'importante production épistolaire de Cheikh Thaâlbî avec les personnalités politiques de son époque fera l'objet d'études spécifiques :

- Chekib Arslan et le Maghreb arabe.
- Mohamed Ali Tahar et la question palestinienne.
- Ali Mohamed Chakroun, Mohamed al-Kamil at-Tounsi et l'activité nationaliste tunisienne en Egypte et à Damas de 1924 à 1938.

Malgré l'étendue et la diversité de l'activité du Cheikh Thaâlbî, ce premier volume s'est contenté de traiter du mouvement national tunisien.

Ce fonds documentaire permet, en effet, une relecture de l'histoire du mouvement national, de constater l'importance du courant réformiste, de sa nature progressiste, ouverte sur la pensée républicaine et socialiste.

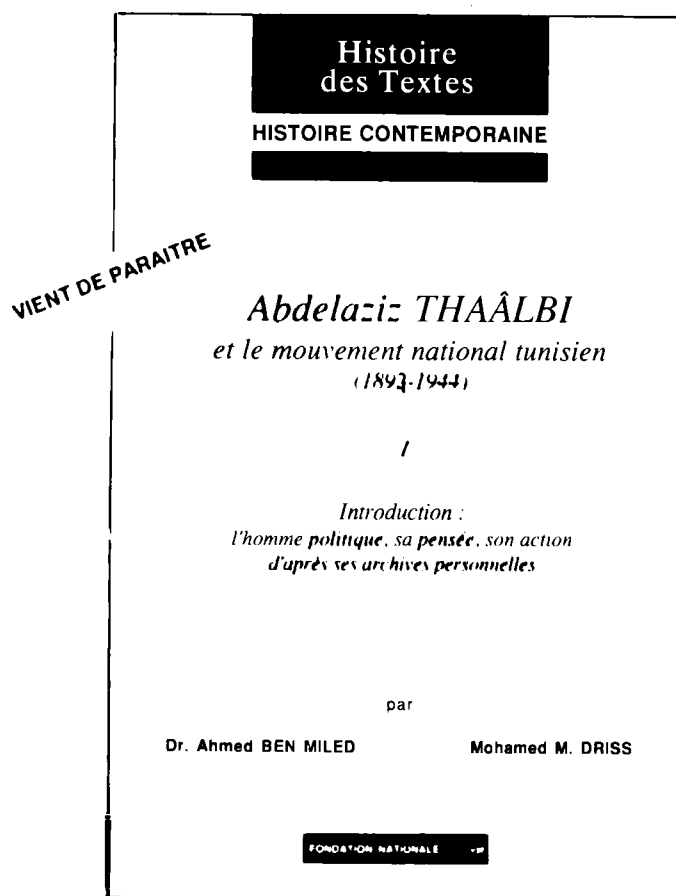
De même, nous constatons qu'à la naissance du mouvement national, ce courant progressiste a trouvé un écho favorable auprès des couches populaires. C'est essentiellement ce courant-là qui a enfanté les mouvements du début du siècle (grève de la Zeïtouna de 1910, événements du Jellaz de 1911 et grèves du tramway de 1912).

Ces documents nous ont, d'autre part, éclairé sur l'avènement du parti "Destour" en 1920, sur sa base et les courants qui le traversaient : si le parti "Destour" se voulait un parti libéral, il comprenait néanmoins une aile radicale ouverte à la pensée de gauche que représentait Cheikh Thaâlbî, Tahar Haddad, Ahmed Taoufik el-Madani, Ahmed Dorîi, etc... Mais ce courant a, en définitive, été écarté.

C'est pour n'avoir pas pu s'ouvrir aux idées nouvelles et progressistes de surcroît, s'adapter aux nouvelles formes de lutte et d'action politique, surtout en son sein, pour avoir ignoré la nature spécifique des luttes nouvelles d'une société en mutation (syndicats et ouvriers), que le parti "Destour"

a rencontré des difficultés.

Le témoignage de Thaâlbî nous renseigne également sur la scission de 1934 au sein du "Destour" qui n'a pas su modifier sa stratégie de lutte orientée essentiellement contre la politique de "peuplement" menée par la France.



En 1937, Cheikh Thaâlbî n'a pu transcender les divergences qui se sont accentuées depuis 1934. En voulant unifier le mouvement national, il s'est heurté à l'intransigeance des uns et des autres.

La retraite politique à laquelle il fut acculé durant la seconde guerre mondiale et l'âge le contraignirent à restreindre ses activités jusqu'à sa mort en octobre 1944. Toute sa vie, cependant, il resta foncièrement attaché à l'unité de l'action politique dans le monde arabe et islamique et à l'unité du Maghreb, l'un des principes majeurs de son engagement depuis 1912.

Mohamed Messaoud DRISS

N.B. : Le 2ème volume de la correspondance de A. Thaâlbî, annotée par les mêmes auteurs et couvrant la période de 1892 à 1919, est en préparation.

REVUE DES REVUES

ANNALES DU LEVANT (LES), N° 4, 1991. - Acteurs sociaux et relations internationales au Moyen-Orient.

La revue, publiée conjointement par le Centre interdisciplinaire de recherche sur les relations internationales au Moyen-Orient (CIRIMO) de Rennes et par l'Equipe de recherche sur le système industriel (ERSI), basée à Amiens, présente dans son dernier numéro un dossier sur les politiques de développement au Moyen-Orient. On retrouvera notamment dans cette livraison des Annales du Levant, le témoignage d'un acteur : M. Marwan Hamadé, ancien ministre libanais, conseiller personnel de M. Walid Joumbiatt, propose une solution pour un Etat libanais unifié.

AL-MUSTAQBAL AL-ARABI, N° 154, 1991. - A propos des relations inter-arabes. - En langue arabe.

La revue libanaise du Centre d'études pour l'unité arabe, consacre son numéro de décembre, aux relations inter-arabes et notamment syro-égyptiennes, syro-libanaises et libano-palestiniennes dans les domaines politiques, économiques et culturels.

PASSERELLES, N° 3, 1991. - Islam et modernité dans la culture arabe.

Cette publication bi-annuelle de la Ville de Thionville en Lorraine, se veut une "revue d'études interculturelles". Pour son troisième numéro, "Passerelles" a choisi d'aborder le problème de la modernité en Islam. Ainsi on retrouvera les prises de positions de plusieurs intellectuels arabes et européens, dont Rachid Boudjedra, Andrée Chedid, François Burgat, Mohamed C. Ferjani et Abderrahman Lamchichi.

REVUE D'ETUDES PALESTINIENNES, N° 42, 1992. - Conférence de la Paix : Tous les documents; Madrid dans la presse israélienne.

Un dossier très complet, composé des analyses de Georges Corm sur les "ressorts du conflit israélo-arabe" (pp.117-128), de Simone Bitton sur "les réactions dans la presse Israélienne" (pp. 95-116), et de tous les documents officiels de la conférence de Madrid, dont les discours de M. George Bush, président des Etats-Unis, de M. Mikhaïl Gorbatchev, président de l'Union soviétique, de M. Yitzhak Shamir, Premier ministre d'Israël et de M. Haydar Abdel-

Shafi, chef de la délégation palestinienne (pp. 5-94).

REVUE MAROC-EUROPE, Histoire - Economies - Sociétés, N° 1, 1991. - Tanger entre deux mondes.

Une nouvelle revue qui entend mettre en valeur la dimension pluriculturelle du Maroc ainsi que ses liens étroits avec l'Europe. Ce premier numéro présente la ville de Tanger non seulement d'un point de vue historique, mais aussi à travers des textes littéraires et poétiques d'écrivains européens (pp. 161-226).

STUDIA ISLAMICA, N° 74, 1991.

Dans ce deuxième fascicule de l'année 1991, le Maghreb et l'Andalousie font l'objet de trois études spécifiques : "La causalité dans la Muqaddimah d'Ibn Khaldûn", par Johan H. Meuleman (pp. 105-142); "Culture et industrie du lin en al-Andalus", par Vincent Lagardère (pp. 143-166); "Ecriture et réécriture de l'histoire du Maroc", par Eric Chaumont (pp. 178-184). On retiendra aussi l'article de Abdesselam Cheddadi sur le rôle de l'histoire et de la mémoire dans la pensée islamique ("A l'aube de l'historiographie arabo-musulmane : la mémoire islamique", pp. 29-44).

AL-WAHDA, N° 87, 1991. - L'Intifada et l'avenir du problème palestinien. - En langue arabe.

Dans son numéro de décembre, Al-Wahda, publiée par le Conseil national de la Culture arabe, basée à Rabat et à Paris, s'intéresse au problème palestinien, à l'avenir de la région et à l'impact de l'Intifada dans la littérature arabe et israélienne.

UNIVERSITE DE TUNIS

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
ECONOMIQUES ET SOCIALES
TUNIS

VIENT DE PARAÎTRE

ENCYCLOPEDIE DE LA TUNISIE

La fondation nationale - Carthage - vient de faire paraître le deuxième cahier de l'Encyclopédie de la Tunisie. On retrouvera dans ce numéro des études sur des hommes illustres de Tunisie (Apulée, Hannibal, Ziad al-Kayraoui, Ali Daouji...), des sites particuliers (Ifriqya, Sidi bou Saïd) et des événements majeurs de l'histoire tunisienne (l'art de la mosaïque en Tunisie, l'école militaire du Bardo...).

PLURALISME SOCIAL, PLURALISME POLITIQUE ET DEMOCRATIE

Cahier du CERES
Série Sociologie N° 10 - TUNIS 1991

BIBLIOGRAPHIE DES DROITS DE L'HOMME

GENERALITES

ANBATAOUI (Mondher). - Le problème de l'individu et de ses droits.-Tunis : Ligue arabe des droits de l'homme, 1991.-187 p.

BEN ACHOUR (Yadh). - Les droits de l'homme : quel droit, quel homme ? - In : La Pensée arabe contemporaine, n° 82-83, 1990. - pp 61-70 (10 p.). En langue arabe.

Les Droits de l'enfant. - Actes du séminaire maghrébin de Tunis (25-27 juin 1989). - Tunis : Ministère de la Jeunesse et de l'Enfance, 1990. - 105 p. En langue arabe.

Les Droits de l'homme. - N° spécial de la revue "al-Fikr al-arabi", n° 65, 1991. - 256 p. En langue arabe.

Intolérance et droits de l'homme. N° spécial du "Monde diplomatique", n° 421, 1989.

La Lutte contre le racisme et la xénophobie. Rapport 1990. - Rapport de la commission nationale consultative des droits de l'homme présenté au Premier ministre le 27 mars 1991. - Paris: La Documentation française, 1991.-245 p.

Multinationales et droits de l'homme. - Etudes coordonnées par Cao Huy Thuan. - Paris : PUF, 1984. - 220 p.

La Peine de mort dans le monde : quand l'Etat assassine. - Paris : Amnesty international, 1989. - 120 p.

PEROTTI (Antonio). - L'éducation aux droits de l'homme et aux valeurs démocratiques. - In : Migrations société, n° 12, 1990. - pp 73-89 (17 p.).

MONDE ARABE

AOUDH (Mohsen). - L'avenir des droits de l'homme dans le monde arabe. - In : al-Mustaqbal al-arabi, n° 151, 1991. - pp 50-60 (11 p.) En langue arabe.

BUDRAN (Shibal). - Le système éducatif et les droits de l'homme dans le monde arabe. - In : al-Wahda, n° 72, 1990. - pp 82-98 (11 p.). En langue arabe.

Les Droits de l'homme dans le monde arabe - N° spécial de la revue Les Cahiers de l'orient, n° 19, 1990.

Les Droits de l'homme dans le monde arabe. - N° spécial de la revue al-Wahda, n° 64, 1989/90. En langue arabe.

La Société civile. - Association tunisienne de défense des droits de l'homme. - Sfax : Editions Samed, 1991. - 63 p.

TIERS-MONDES-DEVELOPPEMENT-MIGRATIONS

BULA (Gorges). Violence, démocratie et développement dans le Tiers-Monde. - Paris : L'Harmattan, 1990. - 330 p.

Les Droits de l'homme dans la ville. - Paris : UNESCO, 1981. - 169 p.

Droits de l'homme et relations Nord-Sud. - Travaux du congrès de la fédération internationale des droits de l'homme organisé à l'UNESCO (17-18 novembre 1985). - Paris : L'Harmattan, 1985. - 1902 p.

MENTRI (Messaoud). - La charte africaine des droits de l'homme et des peuples : une vision universaliste ou régionaliste dans la protection des droits de l'homme. - : Etudes internationales, n° 37, 1990. - pp 66-83 (18 p.).

ISLAM-RELIGION

ABDELKRIM-CHIKH (Rabia). - Les femmes exogames : entre la loi de Dieu et les droits de l'homme. - In : L'Islam en France, Islam, état et société. - Paris : CNRS, 1990. - pp 235-254 (20 p.).

BANI SADR (Abol Hassan). - Le Coran et les droits de l'homme. - Paris : Maisonneuve et Larose, 1989. - 162 p.

BENNANI (Boubaker Jahal). - L'islamisme et les droits de l'homme. - Lausanne : Editions de L'Aire, 1984. - 121 p.

Déclaration islamique universelle des droits de l'homme. - In : L'Islam aujourd'hui, 1985. - pp 121-129 (10 p.).

Les Droits de la femme en Islam. - N° spécial de la revue "al-Thaqafa al-arabiyya" (publication de l'ALECSO), 2ème trim. 1991. En langue arabe.

Droits de l'homme. - Actes de la 3ème rencontre islamo-chrétienne organisée par le CERES, à Carthage (24-29 mai 1982). - In : Cahiers du CERES, série études islamiques, n° 9, 1985. - pp 296-334 (38 p).

Les Droits de l'homme en Islam. - Commission internationale des juristes. - Actes du 6ème colloque international sur les droits de l'homme (décembre 1981). - Koweït : Univ. de Koweït, 1982. - 101 p.

FERJANI (Mohamed-Chérif). - Islamisme, laïcité, et droits de l'homme. - Paris : L'Harmattan, 1991. - 397 p.

HILMY (Nabil A.). - Dimensions des droits de l'homme en Islam. - In : Bulletin du centre de documentation et d'études juridiques et sociales, n° 12, 1985. - pp 122-143 (21 p.).

Islam et droits de l'homme. - Recueil de textes présentés par E. Hirsch. - Paris : Librairie des libertés, 1984. - 246 p.

ZAKARIYA (Fouad). - Laïcité ou islamisme : 4èmes arabes à l'heure du choix. - Paris/Le Caire : La découverte/al-Fikr, 1991. - 165 p.

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

1er novembre : Gouvernement : M. Moncer Rouissi est nommé ministre conseiller auprès du Président de la République.

Diplomatie : L'ambassadeur de Tunisie en Libye, M. Saïd Ben Moustapha, est nommé secrétaire d'Etat chargé des Affaires maghrébines, en remplacement de M. Hamadi Khouini, désigné représentant permanent auprès des Nations Unies à New York.

3 novembre : Tunisie-Espagne : Visite officielle du président de la Generalitat de Catalogne, M. Jordi Pujol, à l'invitation du président du Conseil économique et social de Tunisie, Abderrazak Kefi : le dirigeant catalan est accompagné d'une délégation de ministres du gouvernement autonome et d'hommes d'affaires. En marge de cette visite, le ministère catalan de la culture organise à Tunis une série de manifestations culturelles (ballet folklorique, exposition d'oeuvres d'art plastique et de livres catalans, récital de la chanteuse Marie del Mar Bonet (3-7 nov.).

4 novembre : UMA/CEE : Réunion à Bruxelles des ministres des Affaires étrangères de la CEE et de l'UMA : la CEE refuse de lever les sanctions contre la Libye en raison de la mise en cause, dans le cadre d'une instruction judiciaire française, de personnalités libyennes dans l'explosion d'un avion d'UTA en 1989.

5 novembre : Finance : Signature de cinq accords de coopération financière à Tunis entre le président de la Banque africaine de développement (BAD) Babacar N'daye et le ministre du Plan et du Développement régional Mustapha Kamed Nabli. Ces accords portent sur des crédits de 220 millions de dollars destinés à l'agriculture, au tourisme et à l'industrie.

6 novembre : Justice : Mesures de grâce et d'amnistie dans les prisons tunisiennes : 1.808 personnes civiles et militaires bénéficient de réductions de peine ou sont libérés; deux anciens ministres, MM. Driss Guiga et Tahar Belkoudja, sont amnistiés.

7 novembre : Politique : Célébration du 4ème anniversaire de l'arrivée au pouvoir de M. Zine El Abidine Ben Ali : le président de la République tunisienne prononce un discours officiel sur "l'Etat de la Nation" dans lequel il souligne la bonne tenue de l'économie tunisienne durant le VIIème plan en dépit de la guerre contre l'Irak et du complot nahdaoui. Le chef de l'Etat présente les orientations du VIIIème plan 1992-96, notamment l'harmonisation des codes d'investissements, la privatisation, l'aide aux jeunes agriculteurs dans le domaine économique, la gestion des terres domaniales et la décentralisation dans le domaine administratif et la participation du citoyen, garanti dans ses droits, à l'effort démocratique.

11 novembre UMA : Réunion à Marrakech du Conseil des ministres des Affaires étrangères et des ministres chargés de l'action maghrébine : mise sur pied de commissions sectorielles élargies chargées de présenter à la présidence en exercice de l'UMA un rapport général sur les principaux problèmes que rencontre l'Union (11-12 novembre).

12 novembre : Environnement : Le Conseil des ministres examine un projet de loi visant la ratification de la convention de Bamako. Cette convention interdit l'importation en Afrique de déchets dangereux.

Pétrole : Nomination de M. Sahbi M'rabet comme Président directeur général de la Société nationale de distribution des pétroles en remplacement de M. Moncef Mouelhi.

Tunisie-France : Approbation par décret présidentiel d'une convention portant ouverture d'une représentation de la Caisse Centrale de Coopération économique en Tunisie.

13 novembre : Tunisie-Algérie : Journées de partenariat tuniso-algériennes organisées à Sousse par la Chambre de commerce et d'industrie du Centre avec le concours de la Chambre de commerce de la Wilaya de Constantine : une délégation algérienne composée de trente deux hommes d'affaires du Constantinois et de représentants d'institutions publiques recense avec ses hôtes soussiens les secteurs appelant l'échange entre les deux régions : Agro-alimentaire, textile, construction et équipements.

UMA : Le Conseil des ministres maghrébins des Transports, réuni à Rabat, adopte une série de recommandations afin d'harmoniser la législation et le réseau dans le domaine des transports routier, aérien, ferroviaire et maritime.

14 novembre : Politique : Condamnation de deux islamistes à un an de prison pour "maintien d'une association non autorisée" (Tunis).

Tunisie-France : L'islamologue français Jacques Berque, professeur au collège de France, est décoré des insignes de grand cordon de l'ordre du Mérite culturel par le président de la République tunisienne.

UMA : Le Conseil des ministres maghrébins de l'information et de la Culture, réuni à Alger, constitue deux groupes d'experts en vue de la création d'une agence de presse et d'une télévision communes.

15 novembre : Tunisie-Belgique : Visite de travail d'une délégation de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB), conduite par son administrateur, M. Tony Vandeputte. La Belgique est le troisième investisseur étranger en Tunisie après la France et l'Allemagne.

Tunisie-Espagne : Ratifications de l'accord cadre de coopération scientifique et technique et de l'accord relatif à la

coopération culturelle et dans le domaine de l'Éducation conclus entre la République tunisienne et le Royaume d'Espagne.

18 novembre : Tunisie-Etats-Unis : Réception du vice-amiral William Owens, commandant de la sixième flotte américaine (Méditerranée) par le Premier ministre Hamed Karoui et le ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Ben Dhia.

19 novembre : Presse : Réunion à Tunis de douze agences de presse méditerranéennes, européennes et africaines, qui étudient la création d'un bulletin quotidien commun (19-21 novembre).

Tunisie-France : Don par le gouvernement français d'un fonds documentaire (5300 manuels scolaires pour les disciplines scientifiques) lors d'une cérémonie présidée par M.M. le ministre de l'Éducation et des Sciences, Mohamed Charfi, le secrétaire d'État à l'Éducation et aux Sciences, Hatem Ben Othman et l'ambassadeur de France à Tunis, Alain Grenier.

UMA : Troisième session à Alger du Conseil des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays de l'Union du Maghreb arabe fixant au 10-12 juin 1992, en Algérie, la première "Journée maghrébine de la jeunesse" et en été 1992, en Tunisie, le "Festival maghrébin de l'enfance".

UMA : Réunion à Alger des ministres maghrébins de la Culture et de l'Information : elle recommande la création d'une agence de presse et d'une radio-télévision maghrébine, la création d'un centre maghrébin pour la culture de l'enfant, d'une maison d'édition commune et d'un prix de la meilleure production culturelle.

Francophonie : IVème sommet de la francophonie à Paris: M. le Premier ministre, Hamed Karoui y représente le chef de l'État Tunisien et introduit la séance consacrée à l'environnement et au développement. Ce sommet qui accueille deux nouveaux membres, la Roumanie et la Bulgarie, marque son attachement à l'avancée démocratique des membres. Il approuve la diffusion de la chaîne francophone TV 5-Europe en Afrique à partir de 1992 (19-21 novembre).

20 novembre : Tunisie-Maroc : Signature d'un accord de coopération en matière de protection sociale, de santé et de prévention des accidents du travail par le ministre tunisien des Affaires sociales, Ahmed Smaoui et le ministre marocain de l'Emploi, Hassen Abadi.

Tunisie-Italie : Deuxième session de la grande commission inter-gouvernementale tuniso-italienne : la commission décide la programmation définitive de l'aide exceptionnelle de 150 milliards de liras et la création d'une sous-commission des affaires consulaires et sociales. Les ministres tunisien et italien des Affaires étrangères, M.M. Habib Ben Yahia et Gianni de Michelis signent à Rome un accord de coopération : cet accord définit des secteurs prioritaires comme les télécommunications, les transports et l'énergie, et fixe l'affectation des crédits octroyés par Rome depuis mars 1991 (20-22 novembre).

23 novembre : Tourisme : Discours du ministre du tourisme, M. Mohamed Jegham, lors de l'inauguration à Tozeur

d'un hôtel du voyageur français "Nouvelles Frontières" : le tourisme saharien devient un axe de la politique gouvernementale dans ce secteur où domine la destination balnéaire.

Éducation : Signature d'un protocole d'accord entre le ministère de l'Éducation nationale et des Sciences et le Syndicat général de l'enseignement primaire (UGTT) : annulation de la grève annoncée pour le 26 novembre et mesures diverses en faveur des enseignants (formation scientifique, intégration des contractuels, majoration des heures supplémentaires).

25 novembre : Tunisie-CEE : Programmation des fonds réservés à la Tunisie au titre du 4ème protocole financier : M. Rachid Sfar, ambassadeur de Tunisie à Bruxelles, M. Bernard Rhein, directeur à la commission européenne et le représentant de la Banque européenne d'investissement (BEI) signent à Bruxelles un document conjoint qui fixe la répartition des 284 millions d'écus au titre du protocole. Ces fonds ne seront mobilisables qu'après la ratification du protocole au parlement européen.

26 novembre : Planification : L'enquête sur le budget et la consommation de 7.734 ménages de Tunisie en 1990, organisée par le ministère du plan et du développement régional, conclue à un recul de la pauvreté en milieu rural et à son avancée dans les villes. La "pauvreté" définie en fonction du montant et de la nature des dépenses, affecterait 544 000 personnes dont 65% vivent en ville.

Droits de l'Homme : La Chambre des députés ratifie la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989. Elle exprime dans l'exposé des motifs des réserves relatives aux dispositions sur le mariage et l'héritage.

Tunisie-UMA : La Chambre des députés adopte en séance plénière la convention de coopération judiciaire et juridique conclue entre les États membres de l'UMA.

27 novembre : Tunisie-UNESCO : Décès à Paris de M. Hamadi Essid, représentant permanent de la Tunisie auprès de l'UNESCO. Hamadi Essid avait occupé de novembre 1985 à janvier 1991 le poste d'ambassadeur, directeur de la mission de la Ligue arabe à Paris.

29 novembre : Tunisie-Monde arabe : Signature à Tunis d'un accord de garantie de prêt accordé par le Fonds arabe de Développement économique et social (FADES) à la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG) : M. Mustapha Kamel Nabli, ministre du Plan et du Développement régional et le Dr. Abdellatif Youssef al Hamad, directeur général et président du Conseil d'administration du FADES, en visite de travail à Tunis (28-29 novembre), signent cet accord consacrant 58 millions de DT à un projet de développement du réseau électrique dans le sud tunisien.

2 décembre : Émigration : Visite à Tunis d'une délégation de l'association France Plus, conduite par M. Arezki Dahmani : les délégués français s'entretiennent avec le président de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) Yasser Arafat et avec de hauts responsables tunisiens (2-7 décembre).

6 décembre : Environnement : Ouverture à Tunis d'un

bureau régional de coordination de l'organisation Greenpeace : ce bureau couvrira l'ensemble des pays arabes du Maghreb et du Proche-Orient.

7 décembre : Presse : Organisation à Tunis par l'Union générale des Journalistes arabes (UGJA) en collaboration avec l'UNESCO du concours de la meilleure production journalistique féminine en 1990 : sept journalistes sont primées dont la Tunisienne Hedia Baraket pour son reportage "*Le drame des clandestines*".

10 décembre : Droits de l'Homme : Appel de 300 intellectuels et membres de professions libérales, adressé au Président de la République tunisienne, pour mettre fin à "*la dégradation des libertés d'information et d'expression en Tunisie*". Par ailleurs le comité directeur de la Ligue des Droits de l'Homme remet aux agences de presse étrangères, le 12 décembre, un communiqué condamnant les abus en matière de libertés individuelles.

11 décembre : Enseignement : Grève du corps enseignant dans le secondaire, après l'échec des négociations engagées par le syndicat de l'enseignement secondaire pour appuyer des revendications salariales et statutaires : le ministère de l'Education et des sciences estime à 45% le pourcentage des enseignants grévistes.

12 décembre : Agriculture : Début de la campagne de cueillette des olives : la production tunisienne d'huile d'olive atteindra 250.000 tonnes pour la saison 1991-92 soit 50% de plus que la saison précédente.

Economie : Signature à Tunis de conventions relatives à l'octroi de permis de recherche d'hydrocarbures par le ministre de l'Economie, Sadok Rabah et les filiales tunisiennes de deux sociétés américaines : Maxus Tunisia Inc. obtient un permis pour la prospection d'hydrocarbures "*liquides et gazeux*" dans la zone de Jebel Oust (centre tunisien) et Soco Tunisia Inc. recherchera des "*substances minérales*" dans la zone de Fejaj (centre).

13 décembre : Budget : Présentation à l'assemblée du projet de budget 1992 par M. le Premier Ministre Hamed Karoui : ce budget, d'un montant de 4,5 milliards de dollars, en hausse de 11,4%, escompte une croissance de 6,5% du PIB durant la première année du huitième plan quinquennal.

Coopération économique : Le Fonds international pour le Développement agricole (FIDA) approuve, lors de sa 44ème session à Rome, le financement d'un projet tunisien pour la zone Afrique du nord sur douze projets de production agricole.

Tunisie-Banque mondiale : Signature d'un accord de prêt de 250 millions de dollars à Washington par l'ambassadeur de Tunisie aux Etats-Unis, Ismaïl Khelil et le directeur du département du Moyen-orient et de l'Afrique du nord à la Banque Mondiale, M. Pieter Bottelier. L'accord est ratifié le 21 décembre par la chambre des députés.

15 décembre : Tunisie-Egypte : Visite au Caire du Premier ministre Hamed Karoui pour la réunion de la Commission intergouvernementale tuniso-égyptienne : M. Hamed Karoui est reçu par le Président de la République égyptienne Hosni Moubarak.

17 décembre : Politique : Condamnation à cinq ans de prison

(dont quatre avec sursis) par le tribunal de première instance de Tunis de M. Mabrouk Zran, membre fondateur du Mouvement de la Tendance islamique (MTI), accusé d'appel à l'insurrection et de diffamations à l'endroit des autorités publiques.

Energie : Accord signé entre la Tunisie et la Compagnie britannique British Gas pour la mise en exploitation du gisement de gaz "*Miskar*" dans le golfe de Gabès : ce gisement off-shore, découvert au début des années 70 par Elf-Aquitaine, fournirait en 1995 une moyenne de 1.6 milliard de m3 par an pendant dix à quinze ans et 1000 emplois.

18 décembre : Social : Grève des agents de la Centrale électrique de Radès pour protester contre la mutation de quatre employés, membres du syndicat de base.

Social : Accord conclu entre le syndicat de base de l'Hopital Charles Nicolle et le ministre de la Santé publique : la grève prévue pour le lendemain est annulée.

19 décembre : Tunisie-France : Visite à Paris du Président Zine El Abidine Ben Ali, accompagné des ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères, M.M Abdallah Kallel et Habib Ben Yahia : le Chef d'Etat tunisien s'entretient avec M. François Mitterrand au sujet de l'organisation en Tunisie du sommet des pays de la Méditerranée occidentale en 1992 et de l'implication de la Libye dans des affaires de terrorisme.

23 décembre : UMA : 10ème session ordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères à Marrakech : le conseil approuve un bilan préparé par les ministres de l'Economie et de l'Agriculture, un rapport du comité de suivi sur "*la méthodologie de l'action maghrébine commune*" et le budget du secrétariat (23-24 décembre).

Tunisie-Monde arabe : 11ème conférence générale à Tunis de l'organisation arabe de l'Education, de la Culture et des Sciences : la conférence reconduit pour une année supplémentaire M. Moussarâa al-Raoui dans ses fonctions de directeur général de l'ALECSO et confirme Tunis comme siège permanent de l'organisation. Le Liban, récemment entré dans l'organisation, assiste à la conférence.

25 décembre : Tourisme : Bilan de l'année 1991 par le ministre du Tourisme Mohamed Jegham : le tourisme enregistre 3,2 millions d'entrées de non-résidents, soit une hausse de 1,5% par rapport à 1990. La baisse de la clientèle européenne se répercute sur les recettes en devises passant de 900 à 680 millions de dollars. Ce secteur procure 40 000 emplois directs et 120 000 emplois indirects.

Diplomatie : Reconnaissance par la Tunisie des Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI) constituée par les ex-Républiques de l'Union soviétique à la suite des accords du 21 décembre à Alma-Ata.

31 Décembre : Politique : Discours du Chef de l'Etat à la Chambre des députés : le Président de la République tunisienne annonce la prochaine révision du mode de scrutin relatif aux élections législatives et la réforme du code de la presse.

A LIRE ET A CONNAITRE

ARTS ET SOCIETE

- **CHAABOUNI, Farouk; - Le Cheikh al-Afrit, un chanteur de la Tunisie. - Tunis : A compte d'auteur, 1991. - 219 p., en langue arabe.**

Un livre original qui comprend, outre une biographie d'un des plus célèbres chanteurs populaires tunisiens, les partitions et les textes des chansons de Cheikh al-Afrit.

- **JEANSON, Francis. - Algéries, de retour en retour. - Paris : Seuil, 1991. - 236 p.**

Dans une Algérie en quête de son identité, Francis Jeanson livre dans cet ouvrage, le reportage et l'analyse à partir de trois séjours successifs, depuis juin 1990 où il s'est mis à l'écoute d'une grande diversité d'interlocuteurs, du Premier ministre au mécanicien en passant par les féministes et les islamistes.

- **EL KAMEL, Rafiq; texte de Zoubeïr Lasram. - Tunis : Cérès Productions, 1991. - 71-9 p.**

La collection «*Peinture*» de Cérès Production s'enrichit cette année de l'oeuvre d'un peintre original. Rafiq El Kamel fait en effet partie de la génération des peintres qui ont consommé la rupture avec un art qui a dominé les esprits depuis l'orientalisme.

- **KORAICHI, Rachid. - Cris écrits; texte de Nicole de Pontcharra. - Bruxelles : Lassa éd., 1991. - non paginé.**

Un livre qui présente l'essentiel de l'oeuvre de Rachid Koraiichi, défini par Pierre Restany comme «*la liberté de l'homme dans le décor du signe*»

- **SEBAG, Paul. - Histoire des Juifs de Tunisie des origines à nos jours. - Paris : L'Harmattan, 1991. - 335 p.**

Faisant appel aux sources les plus variées, tenant compte des recherches les plus récentes, l'auteur s'est efforcé d'embrasser l'histoire des Juifs de Tunisie dans sa totalité, en la replaçant, à chaque étape, dans l'histoire du pays, et en traitant de ses divers aspects : démographiques, économiques, sociaux, culturels et religieux.

- **Tunis chante et danse; texte de Hamadi Abassi et ill. de Slah Hamzaoui. - Tunis : Alif, 1991. - 133 p.**

La Tunisie de la première moitié du XXème siècle, à travers le destin de ses chanteurs et danseuses, tels Habiba Msika, Ali Riahi, Hédi Jouini, et des interviews recueillis par Hatem Bourial entre 1985 et 1990.

ISLAM

- **BEN ACHOUR, Mohammed al-Aziz. - La Mosquée Zitouna. - Tunis : Cérès Productions, 1991; - 150 p., en langue arabe.**

Une étude minutieuse, agrémentée de photos et de documents inédits, qui retrace non seulement l'histoire de la mosquée et de son architecture, mais aussi celle des hommes qui l'ont fréquentée et en ont fait un des hauts lieux de la pensée islamique.

- **KAABI, Mongi. - Kairouan, ville sainte de l'Islam en Tunisie. - Beyrouth : Dar al-Gharb al-Islami, 1990. - 159 p., en langue arabe.**

L'auteur retrace ici, l'histoire de Kairouan des origines à nos jours, à travers ses monuments historiques.

- **YIACHI, Mokhtar al-. - Le Milieu zitounien, 1901-1945 : trad. de Hamadi Sahli. - Tunis : Turki éd., 1990. - 287 p., en langue arabe.**

Un livre qui traite des rapports entre l'université de la Zitouna et les différents pouvoirs politiques durant cette importante période du protectorat français marquée par l'intensification des revendications nationalistes.

« ESPACE RURAL »

Le Laboratoire de Géographie rurale de l'université Paul-Valéry et l'U.R.A. 906 du CNRS «*Dynamique de l'espace rural*» ont consacré deux numéros de leur publication (n° 1 et n° 25), à l'organisation de l'espace rural au Maroc. Son 24ème numéro est une étude très fournie sur le problème de la politique agraire algérienne des années 80, marquée par le socialisme doctrinal de l'ère Boumediène, malgré les orientations plus pragmatiques affirmées dès les débuts du régime du président Benjedid.

- **Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc; éd. par Moulay Ismaïl Alaoui et Pierre Carrière. - Montpellier : Espace rural n° 25, juin 1991. - 147p.**

- **BOSSARD, Raymond. - Un espace de migration, les travailleurs du Rif oriental (Province de Nador) et l'Europe. - Montpellier : Espace rural n° 1, 1979. - 213 p.**

- **LE COZ, Jean. - Socialisme et localité, le deuxième cycle agraire de la Chine et de l'Algérie, 2ème partie : l'Algérie, décennie 1980 : les étapes de la désocialisation. - Montpellier : Espace rural n° 24, février 1991. - 94 p.**

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN JANVIER

RAPPEL DECEMBRE

13 décembre : «*LA MEDITERRANEE ET LA COOPERATION EURO-MAGHREBINE*», conférence de Marc Bonnefous, organisée par l'Association des Etudes maghrébines et la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis II.

22-23 décembre : «*LES OASIS SUBSAHARIENNES DU MAGHREB : HISTOIRE ET SOCIETE*», 2ème séminaire d'histoire organisé à Tozeur, dans le cadre du festival international des oasis, par le centre d'études internationales du Maghreb (CETIMA).

JANVIER 1992

15 janvier : «*LA DEMOCRATIE EN QUESTION : QUELLES ALTERNATIVES POUR QUELS MODELES ?*», exposé-débat organisé à Tunis par le CEMAT, avec la participation de MM. Hatem Ben Salem et Clement Moore Henry.

16-17 janvier ; «*L'HOMME ET L'ESPACE EN TUNISIE, BILAN ET PERSPECTIVE*», journées de l'Association des géographes tunisiens en l'honneur du Pr Mohamed Laouani.

23-25 janvier «*LE ROLE DU DROIT DANS LA SOCIETE INTERNATIONALE*», conférence organisée à Tunis par l'Association des Etudes Internationales.

30 janvier : «*LA CULTURE ARABE A LA CROISEE DES CHEMINS : LES ARABES ET LA MODERNITE*», conférence organisée à l'ENA de Tunis par l'Association des Etudes Internationales.

ANNONCE DE COLLOQUE

28-30 avril 1992 : «*UNIFICATIONS ECONOMIQUES ET RECOMPOSITIONS REGIONALES EN MEDITERRANEE*», colloque organisé à Marrakech par le groupe de recherche sur les économies régionales du Bassin méditerranéen (GRERBAM) et la Faculté des sciences économiques, juridiques et sociales de l'université de Marrakech.

Errata : Dans «*correspondances*» n° 37, à propos du texte de M. Ghachem, p. 3 lire «*pas légers*» au lieu de «*pays légers*»; «*ou plutôt*», au lieu de «*oui plutôt*»; p. 4, notes (7) et (8), lire Odysseus et Badr Châker as-Sayyâb.

«BIBLIOTHEQUE CULTURELLE MAGHREBINE»

La Fondation nationale de Carthage a lancé, en 1990, une nouvelle série (série C), consacrée à la culture maghrébine : la «*Bibliothèque culturelle maghrébine*» compte actuellement cinq titres traitant des politiques culturelles et du patrimoine historique et artistique maghrébin.

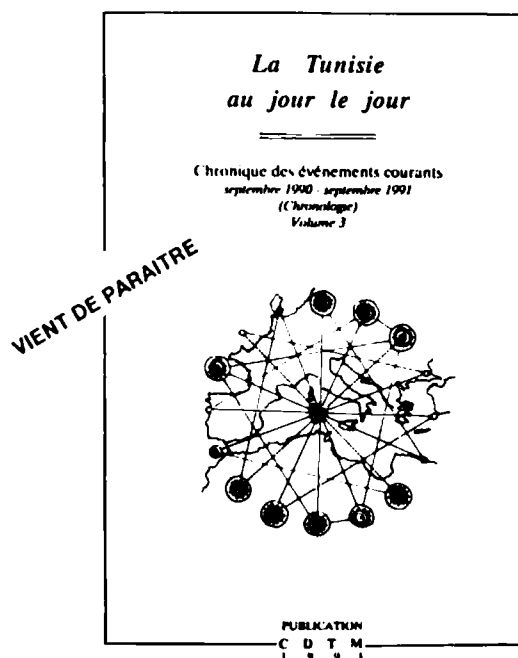
- BACH-HAMBA, Mohammed. - Le Peuple algéro-tunisien et la France; éd. par Mahmoud Abdelmoula. - Tunis: Fondation de Carthage, 1991. - 163-21 p., en langue française.

- IBN HIDJAB, Babacar. - Poème historique, pages d'histoire du royaume des Trarza (Mauritanie du sud-ouest), 1771-1896; éd. par Khadija Bent al-Hassan. - Tunis: Fondation de Carthage, 1991. - 129 p., en langue arabe.

- JABRI, Mohamed Salah. - La littérature algérienne en Tunisie, 1900-1962. - Tunis: Fondation de Carthage, 1991. - 2 vol., 730 p., en langue arabe.

- OUANNES, Moncef. - L'Etat et la culture au Maroc. - Tunis: Fondation de Carthage, 1991. - 272 p., en langue arabe.

- YADALI, ach-Cheikh Muhammad al-. - Sur l'histoire de la Mauritanie, trois textes inédits; éd par Muhammadun Uld Babbah. - Tunis: Fondation de Carthage, 1990. - 221 p., en langue arabe



Le CDTM vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1992

Laurent PAPIN - CDTM
22 avenue de Paris 1000 Tunis - 245.508

2000 ex. - Imp. Finzi - Tunis